



MASTER CINEMA SON : PHILOSOPHIE, OBJECTIFS ET FINALITES DU CURSUS

Ce programme est organisé à l'intention des diplômés en baccalauréat Son et en baccalauréat Montage qui souhaitent compléter leur formation par une spécialisation dans différents domaines. Ainsi par choix de cours à option ils peuvent se spécialiser en Prise de son cinéma et en mixage, en montage son et sound design en cinéma, en montage soncinéma et en mixage.

La formation alterne entre collaborations et travaux autonomes.

Les programmes comportent des cours généraux, des cours techniques et des cours artistiques.

Les cours généraux ciblent une approche des contextes légaux en vigueur dans le domaine des arts du spectacle.

Les cours techniques visent à spécialiser les étudiants.

Les cours artistiques se déclinent en ateliers de perfectionnement des processus de création artistique.

Au terme du cycle, les étudiants réalisent des créations personnelles et complexes, mettant en jeu des processus techniques et artistiques nécessitant une haute qualification.

A l'issue de cette formation les étudiants sont prêts à assumer avec autonomie leurs responsabilités au sein de structures professionnelles, et à formuler dans ce cadre des propositions artistiques originales liées aux domaines du son cinéma.

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine de la création sonore.
2. Formule des propositions artistiques originales qui s'appuient sur des connaissances techniques hautement spécialisées
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques du son pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes

ENJEUX SOCIETAUX et UTILITE SOCIALE DE LA FORMATION :

Contribuer, par une formation attentive au meilleur niveau des artistes du milieu cinématographique. Œuvrer à la qualité de la production cinématographique en FWB et contribuer à son rayonnement international, en enrichissant son degré de professionnalisation dans le domaine de la prise et du traitement du son cinéma. Améliorer l'adhésion entre la création cinématographique belge de langue française et son public, national et international.

Cette formation allie les aspects artistiques et techniques en vue de permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans la pratique de son métier. Elle permet à l'étudiant d'acquérir la capacité de s'insérer dans des projets artistiques complexes.



PROFIL TYPE DES DIPLOMES et ROLES ET RESPONSABILITES EXERCEES PAR LES DIPLOMES

Qu'ils travaillent en studio ou sur des plateaux, les ingénieurs du son, les monteurs son et les mixeurs issus de ces formations présentent tous des profils d'artistes hautement qualifiés. Ils sont dotés d'une solide culture artistique et cinématographique, possèdent une bonne acuité auditive et font preuve du sens de l'organisation. Ils allient imagination, créativité, bonne résistance au stress et capacité de communication. Ils intègrent avec un grand professionnalisme des équipes de cinéma. Ils maîtrisent les techniques et les outils liés à leur art. Ils sont capables de proposer d'argumenter des choix artistiques.

En tant qu'ingénieur du son :

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les savoir-faire et savoir-être suivants :

Maîtrise des outils de prise de son et d'enregistrement mis en œuvre sur les plateaux de cinéma dans des situations complexes. Connaissances techniques liées aux impératifs techniques de la postproduction sonore cinématographique. Maîtrise des problématiques liées à la prise de son multicanal et binaurale.

En tant que mixeur :

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les savoir-faire et savoir-être suivants :

Maîtrise des principaux outils de mixage et des fondamentaux de l'univers sonore, capacité à organiser un plan de mixage complexe, maîtrise de l'interaction entre les images et le son cinéma. Maîtrise des problématiques liées au mixage multicanal.

En tant que monteur son :

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les savoir-faire et savoir-être suivants :

Maîtrise des outils et techniques du montage son, capacité à gérer l'ensemble des étapes du montage son, montage des directs, des ambiances, des bruitages, des musiques. Il sait comment préparer avec fruit un montage son en vue du mixage.



MASTER EN ARTS DU SPECTACLE ET TECHNIQUE DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION : CINÉMA, SPÉCIALITÉ SON			
FINALITÉ	NA	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	4. ART	DOMAINE D'ÉTUDES	25. Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur se doit d'être un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lesquels les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable. Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société. En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement de l'art est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur participe à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble des connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres.

La recherche artistique exige des étudiants la mise en œuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relatifs à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale.

L'enseignement des arts place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale. Il assure au niveau académique le plus élevé l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensables à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.

L'enseignement des arts renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

L'enseignement des arts prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique.

L'enseignement des arts associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.

(Source : Article 3 du décret du 17 mai 1999 relatif à l'enseignement supérieur artistique)



PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER CINEMA SON

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE
4 ECTS

UE192 THEORIE DU SON
2 ECTS

UE193 THEORIE DE LA POSTPRODUCTION SONORE
6 ECTS

UE194 THEORIE AVANCEE DU SON
7 ECTS

UE195 CINEMA SON
21 ECTS

UE196 TRAVAUX AUTONOMES
20 ECTS



PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER CINEMA SON

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE

AAT : 4

UE192 THEORIE DU SON

AAT : 1 - 2

UE193 THEORIE DE LA POSTPRODUCTION SONORE

AAT : 1 - 2 - 3

UE194 THEORIE AVANCEE DU SON

AAT : 1 - 2

UE195 CINEMA SON

AAT : 1 - 2 - 3 - 4

UE196 TRAVAUX AUTONOMES

AAT : 1 - 3 - 4

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX (AAT)

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine du son
2. Formule des propositions artistiques originales qui s'appuient sur des connaissances techniques hautement spécialisées
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques de son cinéma pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes

PROGRAMME DU MASTER CINEMA SON

TROIS CHOIX DE COURS A OPTION :

OPTION MONTAGE SON

OPTION MONTAGE SON et MIXAGE

OPTION PRISE DE SON ET MIXAGE

CIS MASTER

UE192 THEORIE DU SON

HEURES 34 POINTS 60 CREDITS 2 QUADRI

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Mise à niveau des connaissances théoriques dans les domaines du son et du montage

IAD1167 Théorie mixage 20 1 1 E NP R

Cours à option, obligatoire pour diplômé MONTAGE

IAD2231 Théorie du son 40 1 1 E NP R

Cours à option, obligatoire pour diplômé MONTAGE.

IAD1168c Théorie montage sonore 10 1 1 E NP R

Cours à option, obligatoire pour diplômé SON.

IAD1168d Théorie montage sonore travail pratique 10 1* 1 T NP R

Cours à option, obligatoire pour diplômé SON.

IAD2230 Méthode et pratique du montage sonore 40 1 1 E NP R

Cours à option, obligatoire pour diplômé SON.

UE193 THEORIE DE LA POSTPRODUCTION SONORE

HEURES 88 POINTS 140 CREDITS 6 QUADRI

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Approfondissement des notions théoriques liées à la postproduction sonore. Mise en pratique de ces notions dans le cadre d'une analyse sonore individuelle.

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

IAD2232	Méthode du montage son en vue du mixage	40	2	1	E	NP	R
IAD2233	Masterclass	40	2	1 + 2	C	NP	NR
IAD2234	Ecoute, analyse et critique d'une bande sonore	60	2	1	A	JIP2	NR

UE194 THEORIE AVANCEE DU SON

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
88	100	7		

Acquisition et maîtrise des méthodes de travail liées à la pratique de la prise et du traitement du son en audiovisuel

COMMUN

IAD2239	Théorie du sound design	20	2	1	E	NP	R
---------	-------------------------	----	---	---	---	----	---

OPTION MONTAGE SON

OPTION MONTAGE SON et MIXAGE

IAD2235	Théorie et approche pratique du montage des directs	40	1,5	1	E	NP	R
---------	---	----	-----	---	---	----	---

OPTION MONTAGE SON

OPTION MONTAGE SON et MIXAGE

IAD2236	Théorie du montage postsynchro	/	,5	1			
---------	--------------------------------	---	----	---	--	--	--

OPTION MONTAGE SON

OPTION MONTAGE SON et MIXAGE

IAD2237	Conception, enregistrement et création de bruitage	/	,5	1			
---------	--	---	----	---	--	--	--

OPTION MONTAGE SON

OPTION MONTAGE SON et MIXAGE

IAD2238	Théorie et approche pratique du montage des ambiances et FX	40	2	1			
---------	---	----	---	---	--	--	--

OPTION MONTAGE SON

OPTION MONTAGE SON et MIXAGE

IAD2240	Théorie du montage musical	/	,5	1			
---------	----------------------------	---	----	---	--	--	--

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

OPTION PRISE DE SON et MIXAGE

IAD2084	Transmission radio-fréquences	/	2	1	/		
---------	-------------------------------	---	---	---	---	--	--

OPTION PRISE DE SON et MIXAGE

IAD2241	Théorie de la prise de son multicanal et binaurale	40	2	1	E	NP	R
---------	--	----	---	---	---	----	---

OPTION PRISE DE SON et MIXAGE

IAD2242	Théorie et pratique de la prise de son cinéma	40	1	1	C	NP	NR
---------	---	----	---	---	---	----	----

UE195 CINEMA SON

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
120	600	21		

Certification des acquis techniques et artistiques relatifs au divers domaines du son. Mise en oeuvre de ces connaissances dans le cadre de travaux artistiques complexes tant autonomes que pluridisciplinaires dans des conditions professionnelles.

OPTION MONTAGE SON**OPTION MONTAGE SON et MIXAGE**

IAD2249	Montage-son fin études Documentaire et Fiction	600*	21*	1 + 2	A	JE	NR
---------	--	------	-----	-------	---	----	----

OPTION MONTAGE SON

IAD2250	Montage son imposé	600*	21*	1 + 2	A	JE	NR
---------	--------------------	------	-----	-------	---	----	----

OPTION PRISE DE SON et MIXAGE

IAD2246	Modulation Fin d'études Fiction	600*	21*	1 + 2	A	JE	NR
---------	---------------------------------	------	-----	-------	---	----	----

OPTION PRISE DE SON et MIXAGE

IAD2247	Prise de son Fin d'études Documentaire	600*	21*	1 + 2	A	JE	NR
---------	--	------	-----	-------	---	----	----

OPTION PRISE DE SON et MIXAGE**OPTION MONTAGE SON et MIXAGE**

IAD2248	Mixage fin études Fiction Documentaire	600*	21*	1 + 2	A	JE	NR
---------	--	------	-----	-------	---	----	----

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

UE196 TRAVAUX AUTONOMES

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
270	300	20	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Maîtrise et mise en pratique des outils et savoirs relatifs à sa pratique artistique.

IAD2117	Mémoire	140	10	1 + 2	T	JIP	R
---------	---------	-----	----	-------	---	-----	---

IAD2148	Stages d'insertion en milieu professionnel	80	8	1 + 2	C + T	NP	R
---------	--	----	---	-------	-------	----	---

IAD2251	Travail autonome de création sonore	80	2	2	A	JIP	NR
---------	-------------------------------------	----	---	---	---	-----	----

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
44	80	4	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Connaissance et maîtrise des dispositions légales liées au droit dans le secteur culturel.

IAD2003	Droit d'auteurs et droits voisins	40	2	1 + 2	E	NP	R
---------	-----------------------------------	----	---	-------	---	----	---

IAD2004	Droit appliqué aux arts du spectacle	20	1	1 + 2	E	NP	R
---------	--------------------------------------	----	---	-------	---	----	---

IAD2005	Aides à la culture	20	1	1 + 2	T	NP	R
---------	--------------------	----	---	-------	---	----	---

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable



PROGRAMME DU MASTER EN CINEMA SON

CADRE DE CERTIFICATION NIVEAU 7 : MASTER

- Ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création

- Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études

- Sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques

- Sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents

- Ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes

REFERENTIEL DE COMPETENCES

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle
6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques du son
8. Maîtriser les potentialités narratives du son
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe individuelle ou collective liée aux arts du spectacle, de l'acquisition de capacités dynamiques, d'expression singulières et de la maîtrise des outils et techniques de la prise et du traitement du son